

PROFIL DE POSTE

Directeur des mobilités F/H Pôle Aménagement Environnement et Transports Cadres d'emplois des Attachés et des Ingénieurs

Lorient agglomération, en qualité d'Autorité Organisatrice des Transports (AOM), assure la compétence mobilité au service de la population et de ses 207000 habitants.

Lorient agglomération impulse et porte une stratégie des mobilités tant pour répondre aux besoins des habitants que pour s'inscrire et répondre aux objectifs de la transition écologique, véritable enjeu de territoire.

Au sein du Pôle Aménagement Environnement et Transports, et dans l'accompagnement de la Présidence et de la Direction Générale, vous contribuez particulièrement à la définition de la politique des mobilités s'inscrivant dans une démarche globale du territoire.

Véritable manager de 8 agents, vous êtes le garant du développement professionnel individuel et collectif de l'équipe que vous fédérez autour d'un projet porté par la direction (politique publique et projet d'administration) et veillez au décloisonnement et au développement des pratiques de gestion transversales des projets

→ Participer et veiller à la définition et mise en œuvre des orientations stratégiques relevant de la direction :

- Définir et élaborer des objectifs stratégiques et opérationnels, dans le respect des orientations données par l'exécutif et la direction générale, de la politique communautaire des mobilités sur l'ensemble du territoire,
- Inscrire la stratégie des mobilités au sein des documents cadres de l'EPCI : Plan Mobilité, collaboration à l'élaboration d'un PLUI-M, création d'un réseau de parkings relais et aires de covoiturage, mise en œuvre d'un nouveau schéma cyclable...
- Analyser l'évolution des conditions de mobilité, l'offre et la demande de déplacement sur un territoire
- Prendre en charge l'élargissement de la DSP et/ou le développement de nouveaux partenariats, pour promouvoir les mobilités alternatives à l'usage en autosolisme de la voiture individuelle
- Préparer les instances : Commission Intercommunale d'Accessibilité, comité des partenaires, CCSPL... Dans le cadre de la mise en œuvre d'une mobilité pour répondre aux besoins de déplacements diversifiés : marche, vélo, transports collectifs, train, covoiturage, autopartage...
- Assurer le renouvellement de la flotte de bus et de navires dans le cadre de la transition énergétique avec l'anticipation des infrastructures et la fiabilisation de la maintenance du parc. S'inscrire dans les échéances du Plan de Relance et tout appel à projets sur les thématiques
- Préparer les arbitrages financiers, économiques, juridiques, techniques, organisationnels dans le cadre des projets à mettre en œuvre et porter une vigilance sur l'évolution et la soutenabilité du budget annexe des transports au regard du développement de l'action communautaire

→ Garantir les intérêts du service public et de l'Etablissement dans l'exécution de la Délégation de Service Public de la Mobilité :

- Veiller à l'équilibre des intérêts entre l'autorité concédante et son délégataire, et à la bonne exécution du contrat tant techniquement, juridiquement et financièrement
- Etre l'interlocuteur privilégié de l'exploitant et s'assurer de la qualité des éléments remis à l'AOM. S'assurer de lui garantir les moyens techniques nécessaires à l'exécution de sa mission, conformément aux engagements du contrat.
- Préparer et renouveler le contrat de la concession qui arrivera à échéance fin 2022 au regard de l'expérience du contrat en cours
- Développer des liens privilégiés avec les acteurs de la mobilité : l'exécutif et particulièrement la Vice-Présidente en charge des mobilités, les maires, les responsables techniques des communes, les services du Département du Morbihan, de la Région Bretagne et des intercommunalités voisines, les associations œuvrant dans le domaine de la mobilité et de l'accessibilité, les organismes nationaux (GART, CEREMA, UTP...)
- Anticiper, évaluer et aider à la décision pour la programmation et la dotation des investissements et des dotations de fonctionnement de la direction.

Profil

Expérience dans le domaine des mobilités/transports publics

Expérience dans le suivi des contrats de DSP ou de marchés de service

Connaissances en urbanisme et aménagement souhaitées

Connaissance consolidée des institutions publiques et des relations entre les collectivités et leurs établissements publics,

Expérience et qualités managériales

Qualité rédactionnelles

Sensibilité à la gestion budgétaire

Rigueur et sens de l'organisation

Etre force de proposition et innovant

Lettre de motivation et CV détaillé

à adresser soit par courrier soit par mail (recrutement@agglo-orient.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 23 avril 2021